



**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

## L'audit des start-up : Spécificités et domaines sensibles et proposition de dossier de travail

### PUBLIC

Chef de missions ; Collaborateurs confirmés ;  
Commissaires aux comptes ; Directeur de missions

### DUREE

0,5 jour(s) - 2 h

Nb minimum de participants : 8

### PRE REQUIS

AUCUN

### OBJECTIFS FORMATION

Cette formation développera et apportera des réponses pratiques en faisant ressortir les zones de risque et les procédures à mettre en oeuvre pour répondre aux risques d'anomalies significatives spécifiques à ce type d'entreprise.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation présentera les spécificités d'une mission d'audit dans une entité innovante, et les points d'attention qui en découlent pour une mise en oeuvre adaptée de la démarche d'audit. L'aspect théorique des NEP et les fondamentaux de la démarche d'audit ne feront pas l'objet de développements particuliers dans cette formation car ils seront considérés comme acquis par les participants.

### CONTENU PEDAGOGIQUE

- L'environnement général : l'importance économique, les principaux secteurs concernés, les différents acteurs (BPI, réseau, entreprendre,...)
- Les aspects liés aux particularités du financement de l'innovation :  
financements ante cration : prêts d'honneur, apports du fondateur, apports en nature, adaptation aux marchés publics...  
financements de la création : levée de fonds (crowdfunding, ICO, business angels, incubateurs, introduction en bourse...), subventions publiques (BPI ou subventions européennes), et suivi comptable lié au financement par projet

financement pour les premiers succès : capital risque

- Modèle organisationnel particulier : détention d'instruments et capitaux propres par les salariés, bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprises, pactes d'actionnaires...

Les spécificités juridiques, fiscales et comptables

- Les principaux points de vigilance pour les commissaires aux comptes :

lors de la création, puis pendant la phase de croissance

la problématique de continuité d'exploitation souvent difficile à appréhender

la protection de la propriété intellectuelle

l'audit des frais de recherche et développement, du crédit d'impôt recherche, du crédit d'impôt innovation, des subventions d'investissement / d'équipement, l'évaluation des actifs incorporels, la reconnaissance des produits, ...

## MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Quiz

Exposés

Cas pratiques

### **Modalités de la classe virtuelle**

• Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

• Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.

• Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.

• La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

• Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités

• interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.

• Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

## EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

## DEROULEMENT

Horaires : 10 h - 12 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

## FORMATEUR

**Guy ZERAH**

Expert-comptable / Commissaire aux comptes

Concepteur et animateur

## TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 129 €

Adhérent IFEC + CJEC : 99 €

Adhérent IFEC + ANECS : 99 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 99 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :  
99 €

Non Adhérent IFEC : 149 €